

Port-Saint-Louis-du-Rhône, le 15 décembre 2025

Direction des Services Techniques
Pôle Urbanisme
Dossier suivi par C. MOSCA
T : 04 42 86 91.13
c.mosca@portsaintlouis.fr

Monsieur Jacques WITKOWSKI
Préfet des Bouches du Rhône
Préfecture des Bouches du Rhône
Place Félix Barret
Cs 80001
13282 MARSEILLE CEDEX 06

Nos Réf. : MA/MHP/PA/CM/IG - 2025.254

Vos Réf. :

Courrier avancé par courriel à l'attention de Madame Aude AUBERT – DDTM – aude.aubert@bouches-du-rhone.gouv.fr

Objet : Votre demande d'avis par courriel DDTM en date du 13 novembre 2025 sur PC n° 013 039 25 00071 déposé par la Société ELYSE SPV 6 – Projet NeoCarb
Avis favorable

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de son projet dénommé **Neocarb**, la société ELYSE SPV 6 a déposé, le 22 octobre 2025, une demande de permis de construire n° **013 039 25 00071** pour la construction de la phase 1 de 328 m² d'entrepôts et 923 m² concernant la plateforme industrialo-portuaire de production et de distribution de carburants durables sur la route du Quai Minéralier – le Galéjon à Fos-sur-Mer.

Au vu des éléments cités, ci-dessus, et considérant que le projet est globalement positif, je donne un avis favorable à la réalisation de ce projet avec les prescriptions suivantes :

- ✓ Neocarb devra prendre en compte les enjeux environnementaux dans les constructions qui seront proposées en utilisant notamment les énergies renouvelables ;
- ✓ Neocarb devra favoriser, dans l'exercice de ses activités, les transports ferroviaires, maritimes et fluviaux afin de minimiser son impact sur le trafic routier ;
- ✓ Neocarb devra inciter ses salariés à utiliser les transports en commun ainsi que le covoiturage ;
- ✓ Les infrastructures routières devront être mises à niveau par les autorités compétentes afin d'accueillir les nouvelles activités de la Zone Industrialo-Portuaire de Fos sur Mer, notamment sur le Môle Central.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône,
Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence



Martial ALVAREZ